**PROCES VERBAL**

**DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 13 décembre 2022 à 20h00**

Tous les membres en exercice sont présents à l’exception de Mesdames Françoise BEURET et Laure CHARDON, et Monsieur Lionel PREUD’HOMME, excusés.

Secrétaire de la séance : M. Pascal BONVALOT

Convocation du6 décembre 2022

Approbation à l’unanimité du compte-rendu de la séance du 14 novembre 2022

**EXPLOITATION DE BOIS HORS AFFOUAGE**

- Les arbres situés sur la parcelle E 142 doivent être abattus car ils tombent sur la plantation voisine. L’abattage est confié à Ludovic BARTHOULOT hors affouage, en raison de la dangerosité de l’exploitation due à la proximité de la route départementale, au prix de 5 € le stère. Les mesures nécessaires seront prises avec le département, la commune et l’exploitant pour garantir la sécurité des usagers de la voie.

- Quelques arbres secs situés sur les parcelles louées au GAEC Boiteux du Caron et GAEC Bonvalot sur Grivey seront exploités par les exploitants au prix de 5 € le stère.

**CONTRATS DE MAINTENANCE DES CHAUDIERES**

Après présentation des contrats de maintenance des chaudières proposés par l’entreprise BARBALAT,

Chaudière église : 396 € TTC

Chaudière mairie : 234 € TTC

Chaudière appartement : 341 € TTC

le conseil municipal approuve la reconduction des 3 contrats d’entretien.

**CONVENTION D’ASSISTANCE INFORMATIQUE : SAUVEGARDE DES DONNEES**

Le maire présente une convention d’assistance informatique proposée par l’ADAT (Agence d’Appui aux Territoires) pour la sauvegarde des données informatiques. Le coût paraissant trop élevé, le sujet est reporté.

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE MAICHe**

Le maire informe le conseil sur les projets de la CCPM :

* Aménagement de la Combe Saint Pierre pour un montant de 1 475 000 € :

- Création d’un trail center VTT

- Transformation de la patinoire en synthétique, etc.

* Nouveau siège social :

- Déplacement sur le site de l’école Pasteur au centre-ville de Maîche pour 3 566 600 €

- ou Construction d’un nouveau bâtiment pour 5 777 600 €

**INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

* Déchetterie mobile : elle ne passera que 2 fois en 2023 à Terres de Chaux. Les calendriers vous seront distribués.
* Primagaz prévoit une hausse de ses tarifs de 10%
* Affouage : le marquage des lots se fera semaine 51 si le temps le permet.
* Un mail prévenant de possibles coupures d’électricité entre 8h et 13h et entre 18h et 20 h a été reçu de la Préfecture. Des informations complémentaires vous seront transmises en temps voulu.

La route de MONTPREUVOIR à DAMPJOUX sera **INTERDITE** à la circulation

du 26 au 31 décembre 2022

|  |
| --- |
| **Le secrétariat de mairie sera fermé du 26 au 30 décembre 2022** |